

© International Baccalaureate Organization 2021

All rights reserved. No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without the prior written permission from the IB. Additionally, the license tied with this product prohibits use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, whether fee-covered or not, is prohibited and is a criminal offense.

More information on how to request written permission in the form of a license can be obtained from <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organisation du Baccalauréat International 2021

Tous droits réservés. Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite préalable de l'IB. De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, moyennant paiement ou non, est interdite et constitue une infraction pénale.

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation écrite sous la forme d'une licence, rendez-vous à l'adresse <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

© Organización del Bachillerato Internacional, 2021

Todos los derechos reservados. No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin la previa autorización por escrito del IB. Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales—, ya sea incluido en tasas o no, está prohibido y constituye un delito.

En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una autorización por escrito en forma de licencia: <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

Histoire

Niveau supérieur et niveau moyen

Épreuve 1 – recueil de sources

Mercredi 3 novembre 2021 (après-midi)

1 heure

Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas ce recueil de sources avant d'y être autorisé(e).
- Ce recueil contient les sources requises pour l'épreuve 1 d'histoire du niveau supérieur et du niveau moyen.
- Lisez toutes les sources d'un sujet obligatoire.
- Il se peut que les sources pour cette épreuve aient été modifiées et/ou raccourcies : les ajouts de mots et les explications sont indiquées entre crochets [] ; les suppressions de texte importantes sont signalées par des points de suspension ... ; les changements mineurs ne sont pas indiqués.

Sujet obligatoire	Sources
1 : Les chefs militaires	A – D
2 : La conquête et son impact	E – H
3 : La progression vers une guerre mondiale	I – L
4 : Les droits et la protestation	M – P
5 : Le conflit et l'intervention	Q – T

Sujet obligatoire 1 : Les chefs militaires

Lisez les sources A à D et répondez aux questions 1 à 4. Les sources et les questions portent sur l'étude de cas 1 : Gengis Khan (vers 1200 – 1227) — Son rôle dirigeant : Importance de son rôle dirigeant pour le succès des Mongols.

Source A Paul Lococo Jr., historien spécialiste de l'histoire militaire chinoise, dans l'ouvrage universitaire *Genghis Khan: History's Greatest Empire Builder* [Gengis Khan : le plus grand bâtisseur d'empire de l'histoire] (2008).

Comme nous l'avons déjà constaté, les alliances dans les steppes étaient presque toujours fragiles, car les chefs voulaient bénéficier d'avantages pour eux-mêmes et leurs clans ainsi que d'une protection contre les autres alliances mongoles. Au fil des ans, Tchingiz [Gengis Khan] fit preuve de compétences militaires et politiques, et il acquit également la réputation d'être un juge équitable. Son image fut grandement réhaussée en recourant à des chamans [chefs spirituels], qui répandaient des histoires sur les présages favorables à Tchingiz. Les tribus menaient souvent des raids couronnés de succès et Tchingiz changea la manière dont les gains des raids étaient répartis. Traditionnellement, les chefs des divers clans et tribus procédaient à la répartition des biens volés. Tchingiz exigea que tous les butins fussent placés dans un tas commun. Il les distribuait ensuite aux chefs, qui, à leur tour, récompensaient leurs partisans. Ainsi, Tchingiz créa non seulement une meilleure façon de partager les gains de guerre, mais il mit aussi en avant son propre commandement suprême. Tous les gains étaient accordés par Tchingiz, ce qui renforçait son rôle de dirigeant et ses liens directs avec le soldat mongol ordinaire.

Source B George Lane, professeur d'histoire du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, dans l'ouvrage universitaire *Genghis Khan and Mongol Rule* [Gengis Khan et la domination mongole] (2004).

En tant que dirigeant de la tribu, le chef s'occupait principalement de l'attribution des pâturages, de la planification des périodes et des itinéraires de migration, et des prises de décisions. Le chaman et les autres nobles, qui formaient en fait un conseil tribal, confirmaient l'autorité du chef et en fixaient les limites. La tribu fonctionnait sur deux niveaux administratifs. Au niveau supérieur se trouvait le chef de la tribu, qui contrôlait directement les nobles de la tribu. Au niveau inférieur, chacun de ces nobles contrôlait ses propres partisans. Il était parfois dans l'intérêt de la tribu de former des alliances ou de rechercher la protection d'une tribu plus forte ...

En tant que chef, Tchingiz Khan établit les bases de son pouvoir et son empire tribal par des batailles, et, à chaque victoire, il incorporait plus d'hommes dans son armée et le nombre de ses partisans grossissait. Toutefois, ces chefs de tribu à l'esprit indépendant restaient à ses côtés non pas par crainte mais par choix. Tchingiz Khan offrait à ses partisans des récompenses et de nombreux butins. Les tribus répondaient à son appel et renonçaient à leur indépendance, car elles pensaient que le fait d'être à son service leur apporterait profit et prospérité. S'il n'avait pas tenu parole, leur soutien se serait rapidement évaporé. Son autorité et le soutien continu des tribus dépendaient de ses victoires ainsi que de ses succès politiques et militaires. Le charisme du dirigeant jouait un rôle essentiel.

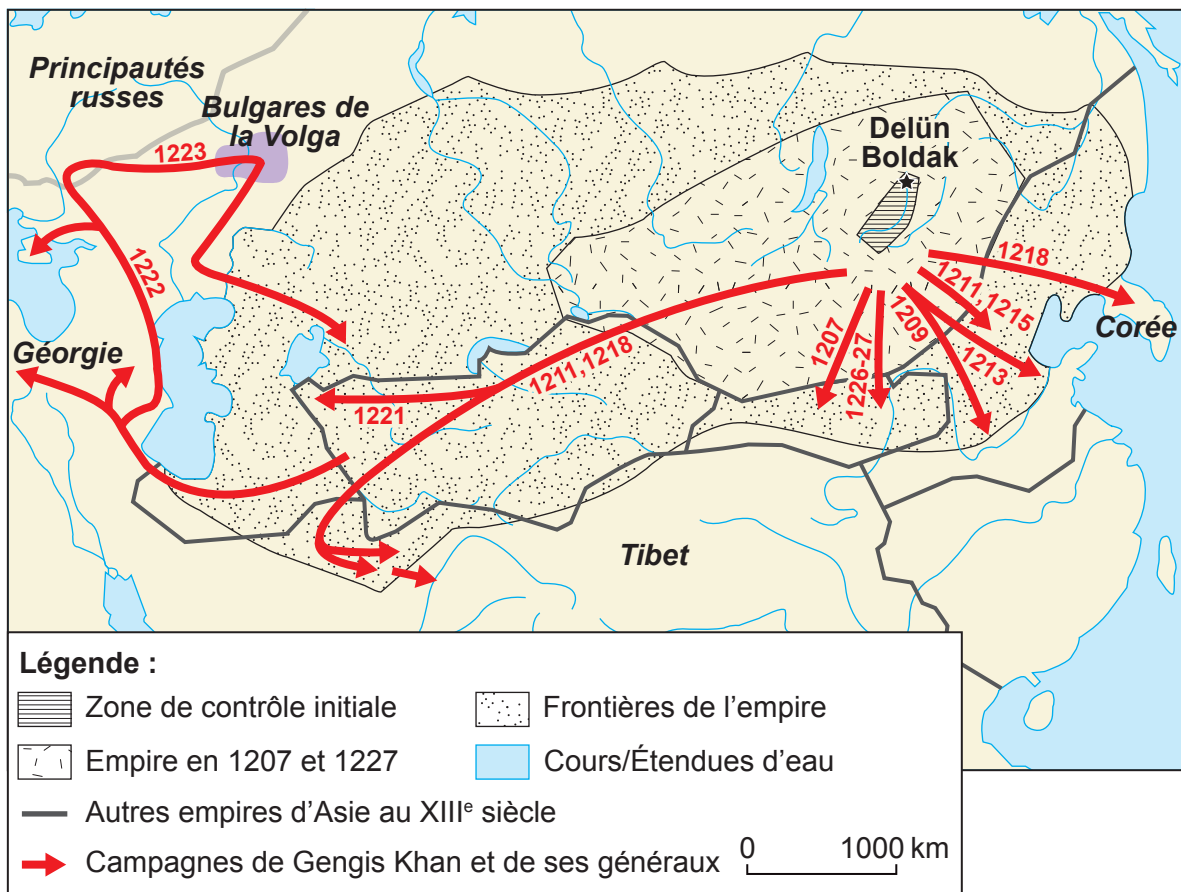
Source C

Marco Polo, négociant et explorateur italien, raconte ses voyages en Asie entre 1271 et 1295 dans l'ouvrage paru au XIII^e siècle et intitulé *Le Livre des Merveilles*.

En l'an 1187, les Mongols choisirent un roi appelé Tchingiz Khan. C'était un homme d'une grande bravoure, d'une grande intelligence et d'une grande habileté. Ce Tchingiz Khan contrôlait la seigneurie de façon noble et bonne. Un nombre considérable de Mongols vinrent à lui. Lorsque Tchingiz Khan vit qu'il avait tant de gens, il les équipa d'arcs et d'armures, et partit à la conquête de ces autres terres. Ils conquièrent huit provinces, mais ils ne leur firent aucun mal, ni ne les dépouillèrent de leurs biens. Au contraire, il les emmena avec lui pour conquérir d'autres peuples. C'est ainsi qu'il conquiert ce grand nombre de peuples, comme vous le savez. Lorsque ces peuples virent la bonne seigneurie et la grande noblesse de ce seigneur, ils le suivirent bien volontiers. Quand Tchingiz Khan eut amassé cette multitude de peuples, il déclara qu'il voulait conquérir une grande partie du monde.

Source D

Une carte montrant les campagnes militaires de Gengis Khan.



Fin du sujet obligatoire 1

Sujet obligatoire 2 : La conquête et son impact

Lisez les sources E à H et répondez aux questions 5 à 8. Les sources et les questions portent sur l'étude de cas 2 : La conquête du Mexique et du Pérou (1519 – 1551) — Principaux événements et acteurs : Principaux acteurs : Diego de Almagro, la « Malinche », Atahualpa, Moctezuma II ; Bartolomé de Las Casas ; Juan Ginés de Sepúlveda.

Remarque : dans la source E, le terme « Indiens » est utilisé pour tenir compte du lieu d'origine de la source originale et de l'époque à laquelle elle a été produite. Ce terme est utilisé pour désigner les populations autochtones.

Source E Pedro Cieza de León, conquistador espagnol, dans sa chronique intitulée *La découverte et la conquête du Pérou. Chroniques de la rencontre du Nouveau Monde*. (vers 1553).

Les Indiens se plaignirent beaucoup lorsqu'ils apprirent qu'Atahualpa avait été emprisonné. Ils n'osèrent pas prendre les armes contre les chrétiens, car [Atahualpa] leur avait ordonné de ne pas le faire. Lorsque la nouvelle de son emprisonnement se répandit, elle suscita un grand étonnement. Beaucoup se réjouirent ; d'autres pleurèrent, en poussant des soupirs de chagrin. Ils étaient surpris de la facilité avec laquelle 160 hommes y étaient parvenus. Chalcuchima était le capitaine qui montra le plus de ressentiment. Ils se plaignit de ses dieux, car ils avaient permis une telle chose. Il confia la garde de Huáscar aux capitaines compétents et se rendit dans la vallée de Jauja pour apaiser les soulèvements. Lorsque la nouvelle de la capture d'Atahualpa atteignit Cuzco, un grand nombre de personnes se réjouirent. Ils prirent cet événement pour un miracle. Ils pensaient que leur dieu avait envoyé ses enfants du ciel pour libérer Huáscar et le remettre sur le trône.

Source F Théodore de Bry, un graveur, représente la rançon d'or payée aux Espagnols pour délivrer Atahualpa dans ce détail d'une gravure intitulée *Amérique, partie VI* (1596).



[Source : © Luisa Vallon Fumi | Dreamstime.com.]

Source G David P. Werlich, professeur d'histoire latino-américaine, dans l'ouvrage universitaire *Peru: A Short History* [Une brève histoire du Pérou] (1978).

Le 16 novembre 1532, Atahualpa accepta une invitation à dîner avec Francisco Pizarro. À son entrée sur la place principale avec une force de 5000 hommes équipés d'armes légères, Atahualpa fut hardiment attaqué et capturé par Pizarro et un groupe de 20 attaquants. Tandis que le monarque était aux mains des Européens, les partisans de l'empereur n'opposèrent que peu de résistance. Atahualpa proposa d'acheter sa liberté en versant suffisamment d'or et d'argent pour remplir deux salles. Les Espagnols acceptèrent. Lorsque l'empereur remplit sa part du marché, ses ravisseurs se trouvèrent toutefois face à un dilemme. Une fois libre, Atahualpa ordonnerait sûrement à ses armées de détruire les envahisseurs. Pourtant, s'il restait prisonnier, il semblait probable que son peuple tenterait de délivrer son Dieu-roi. En juillet 1533, après avoir reçu des informations douteuses selon lesquelles une force inca importante se préparait à attaquer Cajamarca, les Espagnols accusèrent Atahualpa d'avoir traîtreusement ordonné l'assaut et ils l'exécutèrent. Alors qu'il était encore prisonnier, Atahualpa avait ordonné l'exécution de son demi-frère Huáscar et d'autres prétendants au trône inca, afin qu'ils ne pussent pas profiter de la détresse du monarque. Dans le même temps, les armées équatoriennes d'Atahualpa continuaient de ravager de nombreuses villes qui avaient soutenu Huáscar. Les Espagnols profitèrent de ce conflit interne. Se présentant comme les champions de la faction vaincue de Cuzco, ils nommèrent le premier d'une série d'empereurs fantoches [marionnettes] et reçurent le soutien de nombreux districts.

Source H Hanns J. Prem, historien spécialiste des études précolombiennes, dans l'ouvrage universitaire *The Ancient Americas. A Brief History and Guide to Research* [Les Amériques anciennes. Une brève histoire et un guide de recherche] (1997).

La guerre entre les deux frères incas venait de se terminer lorsque Francisco Pizarro débarqua en 1532 avec 180 Espagnols. Pizarro et Atahualpa se rencontrèrent à Cajamarca, où l'Espagnol captura le souverain inca lors d'une attaque surprise. Afin d'empêcher Huáscar de monter sur le trône, Atahualpa fit tuer son demi-frère tandis qu'il était en route pour Cajamarca en tant que captif. Malgré un dernier effort célèbre de l'Empire pour remplir d'or une salle jusqu'au plafond en guise de rançon, Atahualpa ne retrouva pas sa liberté, mais il fut condamné à mort lors d'un procès fondé sur de fausses accusations. Afin d'utiliser l'autorité d'un Inca à ses propres fins, Pizarro fit couronner Manco Cápac II comme nouveau souverain. Les Espagnols détenaient Manco Cápac II à Cuzco dans des conditions humiliantes. Il finit par s'échapper, déclencha une rébellion, assiégea Cuzco entre avril 1536 et août 1537, et établit un État indépendant qui représentait une menace constante pour les villes et les routes espagnoles.

Fin du sujet obligatoire 2

Sujet obligatoire 3 : La progression vers une guerre mondiale

Lisez les sources I à L et répondez aux questions 9 à 12. Les sources et les questions portent sur l'étude de cas 2 : L'expansion allemande et italienne (1933 – 1940) — Événements : Expansion allemande (1938 – 1939) ; pacte d'Acier, pacte germano-soviétique et déclenchement de la guerre.

Source I Adolf Hitler, le Führer de l'Allemagne, dans une lettre adressée à Benito Mussolini, le *Duce* de l'Italie (25 août 1939).

En raison de la politique de l'Angleterre, les relations de l'Allemagne avec la Pologne sont devenues plus insatisfaisantes depuis le printemps et, au cours des dernières semaines, la situation est devenue tout simplement insupportable. Les rapports sur la persécution des Allemands dans les zones frontalières ne sont pas des informations de presse inventées, et ils représentent seulement une fraction de la terrible vérité. La politique actuelle de la Pologne a entraîné un arrêt complet de toute la vie économique de Dantzig au cours des dernières semaines et, si elle était poursuivie, elle détruirait la ville.

Le gouvernement soviétique est disposé à négocier avec l'Allemagne et cela m'a permis d'envoyer mon ministre des Affaires étrangères à Moscou pour conclure un traité, qui est le plus vaste pacte de non-agression existant et dont le texte sera rendu public.

Source J Bernard Partridge, un caricaturiste politique, représente Hitler et Joseph Staline [le dirigeant soviétique] après la signature du pacte germano-soviétique dans le dessin humoristique « Doubtful Friends » [Les amis improbables], publié dans le magazine britannique *Punch* (27 septembre 1939). Sur la carte, il est écrit « Poland » [Pologne].



DOUBTFUL FRIENDS

Source K Keith Eubank, professeur d'histoire, dans l'ouvrage universitaire *The Origins of World War II* [Les origines de la Seconde Guerre mondiale] (2004).

Ribbentrop [le ministre allemand des Affaires étrangères] voulait venir à Moscou immédiatement, mais Molotov [le ministre soviétique des Affaires étrangères] insista pour que la visite destinée à conclure le pacte eût lieu une semaine plus tard. Hitler dut envoyer un message personnel à Staline, afin de lui soutirer une invitation permettant à Ribbentrop de se rendre à Moscou plus tôt. Ribbentrop rencontra Molotov et Staline au Kremlin. Ils se mirent rapidement d'accord sur un pacte de non-agression. Si l'un des partenaires entrait en guerre, l'autre promettait de rester neutre.

Un accord secret divisant la Pologne convainquit Staline. Hitler pouvait désormais être certain que Staline n'interférerait pas avec ses plans à l'Est lorsqu'il attaquerait la Pologne et tournerait ensuite son attention vers la Grande-Bretagne et la France. Staline obtenait non seulement la paix, mais aussi la promesse de sphères d'influence que la Grande-Bretagne et la France lui avaient refusées ...

Dans une lettre adressée à Hitler, Chamberlain [le Premier ministre britannique] jura que, malgré le pacte germano-soviétique, la Grande-Bretagne ne se déroberait pas à ses obligations envers la Pologne. Chamberlain fit remarquer à Hitler qu'une guerre entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne serait un désastre et qu'il n'y avait rien entre la Pologne et l'Allemagne qui ne pût être réglé pacifiquement. Chamberlain recommanda une trêve entre les deux camps ...

Hitler téléphona à Mussolini pour lui annoncer qu'une attaque contre la Pologne était imminente et qu'il avait besoin de l'aide que Mussolini lui avait promise dans le pacte d'Acier. Mussolini dut admettre que l'Italie ne pouvait pas entrer en guerre si elle ne recevait pas le matériel dont elle avait un besoin urgent ...

[Source : *The origins of World War II*. Keith Eubank. Droits d'auteur © 1969, 1990, 2004 Harlan Davidson, Inc. Tous droits réservés. Reproduit avec permission par le biais de PLSclear.]

Source L

Supprimé pour des raisons de droits d'auteur

Fin du sujet obligatoire 3

Tournez la page

Sujet obligatoire 4 : Les droits et la protestation

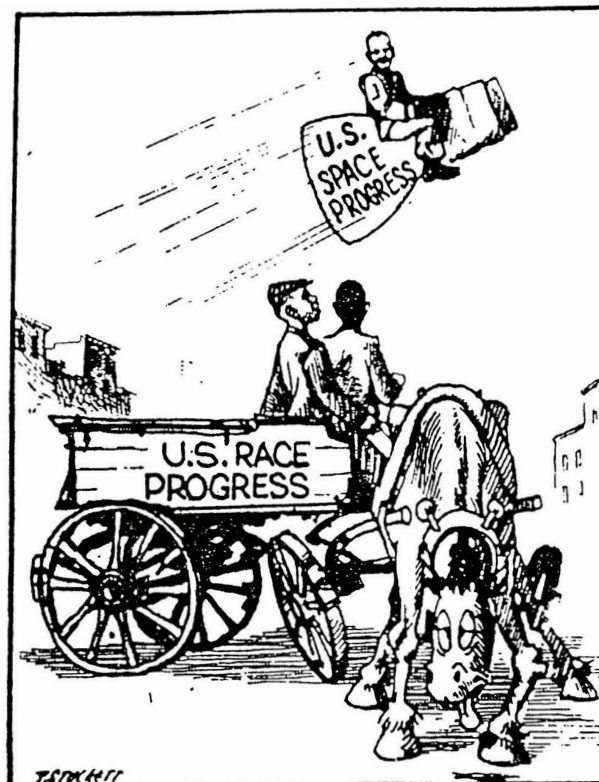
Lisez les sources M à P et répondez aux questions 13 à 16. Les sources et les questions portent sur l'étude de cas 1 : Le mouvement pour la défense des droits civiques aux États-Unis (1954 – 1965) — Protestations et actions : Modifications apportées aux lois : *Civil Rights Act* de 1964 (loi sur les droits civiques) ; *Voting Rights Act* de 1965 (loi sur les droits de vote).

Remarque : dans la source M, le terme « nègres » est utilisé pour tenir compte du lieu d'origine de la source originale et de l'époque à laquelle elle a été produite. De nos jours, ce mot ne s'emploie plus couramment dans de nombreux pays.

Source M Lyndon B. Johnson, président des États-Unis, dans un discours sur les droits de vote prononcé devant le Congrès américain (15 mars 1965).

À Selma, dans l'Alabama, des hommes et des femmes souffrant depuis longtemps ont protesté pacifiquement contre la négation de leurs droits en tant qu'Américains. Beaucoup d'entre eux ont été brutalement agressés. Un homme bon, un homme de Dieu [un chef religieux], a été tué ... Tous les citoyens américains doivent avoir le même droit de vote ... Pourtant, la dure réalité est que, dans de nombreux endroits de ce pays, on empêche des hommes et des femmes de voter simplement parce que ce sont des nègres ... La Constitution indique que nulle personne ne peut être empêchée de voter en raison de sa race ou de sa couleur. Nous avons tous prêté serment devant Dieu de soutenir et de défendre cette Constitution. Nous devons maintenant agir en accord avec ce serment ... Je vais envoyer au Congrès une loi destinée à éliminer les obstacles illégaux au droit de vote ... Cette proposition de loi supprimera les restrictions au vote pour toutes les élections – fédérales, d'État et locales – qui ont été utilisées pour refuser le droit de vote aux nègres ... C'est un tort, un très grand tort, que de refuser le droit de vote à n'importe lequel de vos concitoyens américains dans ce pays.

Source N Thomas Stockett, un caricaturiste, représente les politiques spatiale et raciale des États-Unis dans le dessin humoristique « No Comment » [Sans commentaire !], publié dans le journal américain *The Baltimore Afro-American* [L'Afro-Américain de Baltimore] (20 mai 1961). Sur le vaisseau spatial, il est écrit « U.S. space progress » [Progrès spatiaux des États-Unis] et, sur le chariot, il est écrit « U.S. race progress » [Progrès raciaux des États-Unis].



Source O

Supprimé pour des raisons de droits d'auteur

Source P

Un article en ligne intitulé « Voting Rights Act of 1965 » [Loi sur les droits de vote de 1965], disponible sur le site Web de la chaîne de télévision américaine History (9 novembre 2009).

Le *Civil Rights Act* (loi sur les droits civiques) de 1964, qui interdisait toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale, est considéré comme l'un des plus grands accomplissements législatifs du mouvement pour la défense des droits civiques ... [Cependant,] les militants pour le droit de vote dans le Sud subissaient diverses formes de violence. L'un de ces événements se produisit le 7 mars 1965, lorsque des participants pacifiques à une marche en faveur du droit de vote entre Selma et Montgomery furent accueillis par des agents de la sûreté de l'État d'Alabama, qui les attaquèrent ... Certains manifestants furent violemment battus et laissés couverts de sang ... À la suite de cet incident choquant, le président Johnson demanda l'adoption d'une législation complète sur le droit de vote ...

Les fonctionnaires électoraux disaient souvent aux Noirs qui essayaient de voter qu'ils ne savaient pas assez bien lire et écrire ou qu'ils avaient rempli incorrectement leur demande ...

Johnson signa le *Voting Rights Act* le 6 août 1965 ... Cette loi interdisait l'utilisation des tests d'aptitude à la lecture et à l'écriture, et prévoyait une surveillance [supervision] fédérale de l'inscription des électeurs dans les zones où moins de 50 % de la population non blanche s'étaient inscrits sur les listes électorales.

Malgré l'adoption du *Voting Rights Act*, l'application de la loi par les États était limitée et elle était souvent complètement ignorée, surtout dans le Sud et dans les zones où la proportion de Noirs dans la population était élevée ...

Néanmoins, le *Voting Rights Act* donna aux électeurs afro-américains les moyens juridiques de contester les restrictions de vote et améliora considérablement la participation électorale.

Fin du sujet obligatoire 4

Sujet obligatoire 5 : Le conflit et l'intervention

Lisez les sources Q à T et répondez aux questions 17 à 20. Les sources et les questions portent sur l'étude de cas 1 : Rwanda (1990 – 1998) — Déroulement et interventions : Les actions du Front patriotique rwandais (FPR) et du gouvernement rwandais.

Source Q Scott Straus, professeur de sciences politiques, interviewe un ancien partisan des extrémistes hutus, qui a également avoué avoir tué des civils, pour le recueil de témoignages *Intimate Enemy. Images and Voices of the Rwandan Genocide* [L'ennemi intime. Images et voix du génocide rwandais.] (2006).

[Le président] Habyarimana était le père du Rwanda. Habyarimana n'a rien fait de mal aux Tutsis ... Personne au Rwanda ne pensait « Je suis un Hutu et vous êtes des Tutsis ». Habyarimana a empêché tout cela. Nous pratiquions les mariages mixtes. Tout cela a été perturbé par la guerre du Front patriotique rwandais (FPR) ...

Nous, les paysans, pensions que la personne qui avait tué le président était un ennemi ... ils étaient des Tutsis, donc nous pensions que la solution était de tuer les Tutsis ... Nous disions que nous nous défendions contre l'ennemi ... Toutes les choses qui sont arrivées au Rwanda ont été causées par la guerre entre le FPR et le gouvernement rwandais, et c'est le FPR et le gouvernement en place à l'époque qui doivent répondre des personnes qui sont mortes et des choses qui ont été détruites.

Source R Photographie de soldats du gouvernement rwandais sur un char fuyant avec des civils l'avancée des forces du FPR (17 juillet 1994).



Source S Linda Melvern, journaliste britannique, dans l'ouvrage *Conspiracy to Murder: The Rwandan Genocide* [Meurtre en bande organisée : le génocide rwandais] (2004).

Le commandant Dallaire de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) rencontra le gouvernement rwandais dans l'espoir d'obtenir l'autorisation d'évacuer les réfugiés à Kigali, [mais] le gouvernement ne semblait pas préoccupé par les horribles massacres ethniques.

Le 23 avril, Dallaire voyagea pour rencontrer Kagame, le chef du FPR ... Le FPR était déçu que la « communauté internationale » n'ait pas exprimé son dégoût face à la destruction violente des partis politiques d'opposition et à la survie totale du gouvernement et de ses dirigeants.

Dallaire et le colonel Bagosora [dirigeant extrémiste hutu] se rencontrèrent ensuite le 28 avril ... Bagosora déclara à Dallaire que le FPR avait l'intention de conquérir tout le pays. Son camp n'avait jamais refusé de partager le pouvoir avec le FPR. Tout était de la faute du FPR, qui refusait de négocier avec le gouvernement ...

Le succès militaire rapide du FPR dans le pays créa une atmosphère de peur au sein de l'armée [du gouvernement] ... Certains officiers prévoyaient de massacrer tous les habitants de Kigali qui s'étaient réfugiés dans les hôtels et les églises, la grande majorité d'entre eux étant des Tutsis ... Le 28 avril, Oxfam [une organisation caritative internationale] publia un communiqué de presse indiquant que le massacre systématique des Tutsis constituait un génocide ... Mais une autre nouvelle faisait désormais la une des journaux : avec les milliers de personnes originaires de l'est du Rwanda qui fuyaient l'avancée du FPR, il s'agissait de l'exode [mouvement de masse] de personnes le plus rapide que le monde ait connu.

[Source : *Conspiracy to Murder: The Rwandan Genocide*. Linda Melvern. Première publication par Verso 2004 © Linda Melvern 2004 tous droits réservés. Reproduit avec permission par le biais de PLSclear.]

Source T André Guichaoua, professeur de sociologie, dans l'ouvrage universitaire *From War to Genocide. Criminal Politics in Rwanda, 1990–1994* [Rwanda : de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda, 1990 – 1994.] (2017).

[Même les] plus ardents défenseurs ... du gouvernement rwandais doutaient de la possibilité de gagner la guerre contre le FPR ... Si la défaite face au FPR ne pouvait être évitée, aucun [des] Tutsis ne devait profiter de sa victoire ... Leur objectif premier était d'exterminer la base politique potentielle du FPR et de ses alliés ... À partir du 12 avril, les responsables politiques du gouvernement lièrent leur avenir politique à la conclusion de la guerre par le génocide et l'élimination des Tutsis ... Quant au FPR, ses refus répétés de négocier s'alignaient sur la stratégie meurtrière du gouvernement.

Lorsque le FPR accepta finalement d'engager des discussions entre le 22 avril et le 14 mai 1994, il refusa de négocier avec le représentant du gouvernement. Mais il n'y avait plus rien à négocier entre les deux camps, car le FPR ne voulait plus entendre parler de cessez-le-feu. C'est exactement ce que Dallaire a confirmé dans son message à l'ONU du 24 avril, qui résumait sa conversation avec Paul Kagame : « Il ne semblait pas intéressé par un cessez-le-feu. Ses forces étaient en train de gagner la guerre et allaient continuer à se battre tant qu'elles gagnaient. »

Fin du sujet obligatoire 5

Références :

- Source A.** Adapté de *Genghis Khan: History's Greatest Empire Builder* par Paul Lococo, Jr, avec la permission de la University of Nebraska Press. Droits d'auteur 2008 Paul Lococo, Jr. Publié par Potomac Books, Inc.
- Source B.** Lane, G., 2004. *Genghis Khan and Mongol Rule*. Indianapolis et Cambridge : Hackett, pages 5–6. Adapté.
- Source C.** Polo, M., 2016. *The Description of the World*. Traduit par S. Kinoshita. Indianapolis et Cambridge : Hackett, page 52. Adapté.
- Source D.** Bkkbrad, 2019. Map of the Campaigns of Genghis Khan. <https://www.ancient.eu/image/11221/map-of-the-campaigns-of-genghis-khan/> Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr> [consulté le 11 décembre 2020]. Adapté.
- Source E.** Pedro de Cieza de Leon, "About how in the morning of the following day the Spaniards went to survey the countryside, and how the news of Atahualpa's capture spread throughout the entire realm," in *The Discovery and Conquest of Peru*, page 217. Droits d'auteur 1998, Duke University Press. Tous droits réservés. Reproduit avec la permission du titulaire des droits d'auteur et de l'éditeur. www.dukeupress.edu.
- Source F.** © Luisa Vallon Fumi | Dreamstime.com.
- Source G.** Werlich, D.P., 1978. *Peru: A Short History*. Carbondale : Southern Illinois University Press, pages 39–40. Adapté. Droits d'auteur © 1978 Southern Illinois University Press.
- Source H.** Prem, H.J., 1997. *The Ancient Americas. A Brief History and Guide to Research*. Traduit de l'allemand par K. Kurbjuhn. Salt Lake City : University of Utah Press, page 73. Adapté.
- Source I.** Hitler, A., 1939. Letter from Hitler to Mussolini, August 25, 1939. https://avalon.law.yale.edu/20th_century/ns057.asp [consulté le 14 décembre 2020]. Adapté.
- Source J.** Punch Cartoon Library / TopFoto.
- Source K.** *The origins of World War II*. Keith Eubank. Droits d'auteur © 1969, 1990, 2004 Harlan Davidson, Inc. Tous droits réservés. Reproduit avec permission par le biais de PLSclear.
- Source M.** Johnson, L.B., 1965. 'I speak tonight for the dignity of man and the destiny of democracy', The American Promise – 1965. <https://www.lbjlibrary.org/object/text/special-message-congress-american-promise-03-15-1965>. Lyndon B. Johnson Library, National Archives and Records Administration [l'Administration nationale des archives et des documents]. Adapté.
- Source N.** Offert par les AFRO American Newspapers Archives.
- Source P.** "Voting Rights Act of 1965" © 2009, A&E Television Networks, LLC, <https://www.history.com/topics/black-history/voting-rights-act>. Tous droits réservés. Utilisé avec permission.
- Source Q.** Lyons, R. et Straus, S., 2006. *Intimate enemy. Images and voices of the Rwandan Genocide*. New York : Zone Books, pages 81–82. Adapté.
- Source R.** Corinne Dufka/Reuters. Rwandan government soldiers atop a tank equipped with a 90mm gun flee in front of advancing RPF forces with civilians, July 17, 1994. <https://www.reuters.com/news/picture/the-rwanda-genocide-idUSRTR3JZZT> [consulté le 16 décembre 2020]. Adapté.
- Source S.** *Conspiracy to Murder: The Rwandan Genocide*. Linda Melvern. Première publication par Verso 2004 © Linda Melvern 2004 tous droits réservés. Reproduit avec permission par le biais de PLSclear.
- Source T.** *From From War to Genocide* d'André Guichaoua, traduit par Don E. Webster, préface de Scott Straus. Réimprimé avec la permission de la University of Wisconsin Press. © 2017 Board of Regents of the University of Wisconsin System. Tous droits réservés.